

Poitiers, le 16 décembre 2020

La préfète de la Vienne

à
Monsieur le maire de Châtelleraut
78, boulevard de Blossac
CS 10619
86106 CHATELLERAULT

Objet : Opération de restauration immobilière

Ref : votre courrier en date du 30 octobre 2020

Le 30 octobre dernier, vous m'avez adressé un dossier en vue de déclarer d'utilité publique des travaux sur un ensemble de 21 immeubles situés sur le territoire de votre commune.

Votre dossier appelle de ma part une remarque sur la forme.

Page 10 de votre dossier, il est fait état d'un immeuble, situé 13 rue Alexandre Rivière, cadastré CT 0160 alors que ce même immeuble est référencé CT 0140 dans la fiche page 46 de votre dossier. Il conviendrait de rectifier ces documents.

Par, ailleurs, je vous remercie de bien vouloir me communiquer l'avis de la DGFIPP daté du 31 juillet 2020.

Afin de me permettre de saisir le tribunal administratif qui désignera un commissaire enquêteur chargé de diligenter l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, je vous invite à modifier et compléter les dossiers en conséquence et me les adresser en 3 exemplaires papier et deux sur clé USB.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Emile SOUMBO

Copie à Monsieur le Sous-préfet



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

- 8 DEC. 2020

BUREAU DU COURRIER



Délégation départementale de la Vienne

Pôle Santé Publique Environnementale
Service Santé Environnement

Affaire suivie par : Yves COTTET
Tél. : 05 49 44 83 71
Mèl. : yves.cottet@ars.sante.fr

Direction de la Coordination
Des Politiques Publiques
Et de l'Appui territorial
Bureau de l'environnement
7 place Aristide Briand
86000 POITIERS

Réf. : 20AC066HAB178

Poitiers, le

7 DEC. 2020

Objet : Opération de restauration immobilière – Commune de Châtelleraut

P. J. : 1 dossier en retour.

Par courrier en date du 4 novembre 2020 vous sollicitez mon avis concernant une opération de restauration immobilière dans le centre-ville de la commune de Châtelleraut.

J'ai l'honneur de vous informer que ce dossier n'appelle aucune observation de ma part.

PRÉFECTURE de la VIENNE

9 DEC. 2020

Direction de la Coordination des
Politiques Publiques et de l'Appui
Territorial
Bureau Environnement

Pour le Directeur Général,
par délégation, l'Ingénieur
d'études Sanitaires

Yves COTTET



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 4 novembre 2020

La préfète de la Vienne

**Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires**

*Pas de
réponse*


Objet : Opération de restauration immobilière – commune de Châtellerault

P.J. : 1 dossier à me retourner

La commune de Châtellerault souhaite mettre en place une opération de restauration immobilière en vue de déclarer d'utilité publique un programme de travaux de réhabilitation de 21 immeubles situés dans le centre-ville de la commune.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Châtellerault et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 décembre 2020. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la préfète,
Le Chef de Bureau Délégué

Ingrid MEMÉTEAU



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 4 novembre 2020

La préfète de la Vienne

à
Mme la Directrice Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement
Site de Poitiers
Service Patrimoine Naturel
Département Appui Support Transversalité
15, rue Arthur Ranc
CS 60539
86020 POITIERS Cedex

*Pas de
réponse*


Objet : Opération de restauration immobilière – commune de Châtellerault

P.J. : 1 dossier à me retourner

La commune de Châtellerault souhaite mettre en place une opération de restauration immobilière en vue de déclarer d'utilité publique un programme de travaux de réhabilitation de 21 immeubles situés dans le centre-ville de la commune.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Châtellerault et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 décembre 2020. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la préfète,
Le Chef de Bureau Délégué

Angèle MEMETEAU



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Poitiers, le 04 novembre 2020

La préfète de la Vienne

à
Mme la Cheffe du Service Territorial de
l'Architecture et du Patrimoine

UT-DRAC

Hôtel de Rochefort

102, Grand'Rue

BP 553

86020 POITIERS cedex

*pas de
réponse*


Objet : Opération de restauration immobilière – commune de Châtellerault

P.J. : 1 dossier à me retourner

La commune de Châtellerault souhaite mettre en place une opération de restauration immobilière en vue de déclarer d'utilité publique un programme de travaux de réhabilitation de 21 immeubles situés dans le centre-ville de la commune.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du dossier déposé par la commune de Châtellerault et de me transmettre votre avis sur ce projet avant le 15 décembre 2020. Passé cette date, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le dossier avec votre avis.

Pour la préfète,
Le Chef de Bureau Délégué

Ingrid MEMETEAU